



Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi

~ CAFOB ~

B.P. 561 Bujumbura * Tél. : 22217758 * 22218409 * E- mail : cafob.cafob1@yahoo.fr

Termes de référence pour le recrutement d'un(e) consultant(e) chargé(e) de la production du module sur la sensibilité de genre et l'animation des sessions de renforcement des capacités des acteurs sociaux, administratifs et judiciaires (ASAJ)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Collectif des Associations et ONG Féminines du Burundi « CAFOB », en sigle, est une organisation créée en 1994 sous le régime du décret-loi n° 1/11 du 18 avril 1992 portant cadre organique des associations sans but lucratif. Il a été agréé par l'ordonnance ministérielle n° 530/044 du 20 janvier 1997 et il a harmonisé ses statuts avec la loi n° 1/02 du 27 janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif. Il est actuellement formé de 54 associations œuvrant dans des thématiques diverses avec une vision d'un Burundi paisible et prospère qui respecte les droits de la personne humaine et où la femme a les mêmes chances que l'homme et décide ensemble de l'avenir du pays.

Il s'est donné la mission de renforcer les capacités opérationnelles des Associations et ONG féminines membres afin qu'elles soient des interlocutrices efficaces en matière de paix, de genre et de développement.

Dans le cadre du programme « **Favoriser la réduction durable des violences basées sur le genre par la transformation des normes socioculturelles discriminatoires à l'égard des femmes au Burundi** » financé par la Direction Générale Coopération au développement et aide humanitaire (DGD) du Royaume de la Belgique et exécuté par le Collectif des Associations Féminines et ONGs du Burundi « CAFOB, en sigle », le CAFOB est en charge de la mise en œuvre de plusieurs activités dont celles en lien avec le renforcement de la sensibilité des acteurs sociaux, administratifs et judiciaires pour qu'ils prennent des décisions concertées et tenant compte des besoins spécifiques des victimes de violence basée sur le genre.

Au Burundi, de grandes inégalités entre les sexes persistent malgré les actions de prévention, de prise en charge et de plaidoyer initiées par les différentes organisations. Les femmes et les filles sont défavorisées dans de nombreux domaines et n'ont pas les mêmes opportunités que leurs homologues masculins. Les facteurs qui défavorisent leur développement sont relatifs à la persistance des normes liées au genre en faveur de la supériorité et du privilège de l'homme, des normes de genre qui tolèrent



Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi

~ CAFOB ~

B.P. 561 Bujumbura * Tél. : 22217758 * 22218409 * E- mail : cafob.cafob1@yahoo.fr

ou justifie la violence contre les femmes, les faibles sanctions communautaires contre les auteurs, la pauvreté et le manque de sensibilité aux VBG de ceux en charge de protéger la violation de leurs droits.

Pour faire face à ces défis, le Collectif des Associations et ONG féminines du Burundi entend organiser des séances de renforcement de la sensibilité liée au genre des acteurs en charge de la protection contre ces violations. En effet, la sensibilité de l'acteur apparaît dans les actes, les décisions qu'il pose/prend.

C'est dans ce cadre que le CAFOB compte recruter un (e) consultant(e) chargé(e) de concevoir, produire le module de formation et animer les séances de renforcement des capacités des acteurs sociaux, administratifs et judiciaires (ASAJ)

II. OBJECTIF DE LA MISSION

- **Objectif général** : Renforcer les capacités techniques des ASAJ pour une meilleure prévention, prise en charge et référencement des cas de VBG en respectant les normes nationales et internationales.

- **Objectifs spécifiques** :

- Concevoir un module de formation standardisé et des outils pédagogiques adaptés aux ASAJ
- Animer des 6 sessions de formation de 3 jours dans les zones d'intervention du programme
- Évaluer les acquis et proposer un plan de suivi post-formation

III. RÉSULTATS ATTENDUS

- Un module de formation validé de 1 jour incluant guide du formateur + guide du participant
- Animation d'une formation des acteurs sociaux, administratifs et judiciaires
- Rapport de formation par session avec pré-test/post-test, liste de présence, photos, et les recommandations

IV. TÂCHES DU CONSULTANT

▪ Phase 1 : Conception – 8 jours

- Revue documentaire : Code des Personnes et de la Famille, Loi VBG 2016, PNUD, OMS, politique genre, rapport de l'analyse des décisions et perceptions des ASAJ de 2023,....
- Élaborer le module en 5 sessions :



Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi

~ CAFOB ~

B.P. 561 Bujumbura * Tél. : 22217758 * 22218409 * E- mail : cafob.cafob1@yahoo.fr

- o Concepts de base VBG et normes socioculturelles
- o Cadre légal et juridique national + conventions ratifiées
- o Prise en charge holistique : médical, psychosocial, juridique
- o Procédures de référencement et collaboration multisectorielle
- o Communication non-stigmatisante et éthique avec les survivantes
- Développer les outils : PowerPoint, études de cas, jeux de rôle, pré-test/post-test, fiche d'évaluation
- Valider le module avec le CAFOB
- **Phase 2 : Animation - 18 jours**
 - Animer 18 sessions de 1 jour
 - Utiliser des méthodes participatives : cas pratiques, simulations audience, travail de groupe
 - Assurer la logistique pédagogique en appui au CAFOB
- **Phase 3 : Capitalisation et rapportage - 4 jours**
 - Analyser les résultats des évaluations pré/post-test
 - Rédiger le rapport global et les recommandations pour l'institutionnalisation

V. LIEU

- Lieu : Bujumbura pour la conception et dans les 18 anciennes communes des 3 anciennes provinces pour les formations
- Langue : Français. Maîtrise du kirundi obligatoire pour l'animation

VI. LIVRABLES

- Plan de travail
- Module final version final + version powerpoint
- Rapport final + Recommandations

VII. METHODOLOGIE

Approche participative, basée sur les cas réels et le droit. Intégrer l'approche "transformation des normes" du programme et validation de tous les supports par le CAFOB avant impression.



Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi

~ CAFOB ~

B.P. 561 Bujumbura * Tél. : 22217758 * 22218409 * E- mail : cafob.cafob1@yahoo.fr

VIII. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

- a) Diplôme d'études supérieures en sciences sociales (droit, sociologie, psychologie, anthropologie, genre et développement, etc.) ou tout autre diplôme équivalent (BAC+5, ou plus) ;
- b) Avoir des connaissances approfondies des questions de droits humains et de genre, attestées par des diplômes ou certificats de formation ;
- c) Posséder des connaissances et une expérience de recherche / analyse dans le domaine des sciences sociales, de la protection et des VBG ;
- d) Expérience de travail avérée dans les domaines multisectoriels pour des propositions d'améliorations de pratiques à différentes entités sociales, administratives et judiciaires ;
- e) Disposer d'une expérience avérée de 5 ans au moins dans les domaines de l'équité, de la justice, de l'égalité des genres/VBG, droits des femmes et développement ;
- f) Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication écrite et orale en français ;
- g) Avoir une maîtrise de l'outil informatique pour les traitements de texte et l'analyse des données.
- h) Atout : Avoir déjà formé des magistrats, OPJ, assistants sociaux

IX. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION

- Une lettre de motivation envoyée à Madame la Représentante légale du CAFOB
- Un CV détaillé avec 3 personnes de références et leurs contacts
- Une offre technique et une offre financière de la réalisation de la consultance
- Une copie de diplôme certifié ou tout autre document qui tient lieu d'équivalent
- Note méthodologique : approche, chronogramme, contenu proposé du module
- Exemple de 1 module de formation déjà conçu sur VBG/Droits

X. DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les dossiers sous pli fermé portant le titre « **Candidature à la consultance pour la production du module sur la sensibilité de genre et le renforcement des capacités des acteurs sociaux, administratifs et judiciaires (ASAJ)** » doivent être soumis physiquement au bureau du Collectif des Associations et ONG féminines du Burundi « CAFOB » sis à MUKAZA, ROHERO, à l'Avenue Source du Nil n° 5.



Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi

~ CAFOB ~

B.P. 561 Bujumbura * Tél. : 22217758 * 22218409 * E- mail : cafob.cafob1@yahoo.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au **25 septembre 2026 à 16h00**.

N.B :

- Les dossiers déposés ne seront pas remis
- Le CAFOB applique la Politique de Sauvegarde et de tolérance zéro EAS.
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Fait à Bujumbura, le 17/09/2026

NSENGIYUMVA Agathe

Représentante Légale du CAFOB

